



## Une résidente souhaite modifier le nom d'un chemin privé

Par **laure BSL**, le **14/01/2009** à **18:07**

Bonjour,

Une résidente de la commune où je travaille souhaite renommer le chemin d'accès à sa maison. Ce chemin est privé, il dessert plusieurs logements. Existe-t-il une démarche/procédure particulière à engager pour nommer un chemin privé ? Faut-il déposer le nom en Mairie ? Que me conseillez-vous ?

Merci de vos réponses !

Par **Tisuisse**, le **14/01/2009** à **23:06**

Bonjour,

Voyez la mairie pour ça, c'est leur domaine de compétence.